

UFCV

animation territoriale



PROJET PÉDAGOGIQUE 2024-2025

**Ensemble, grandissons
à chaque étape de la vie !**

UFCV

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LOCMARIAQUER

Table des matières

Edito.....	4
Favoriser l'épanouissement de l'enfant :	6
Développer le respect mutuel :	7
Faire de l'accueil Périscolaire un espace convivial et accueillant pour les enfants et les parents	8
Concevoir l'accueil Périscolaire comme un lieu inclusif :	9
Avoir une équipe d'animation compétente :	10
L'accueil périscolaire dans une démarche de développement durable, de respect de l'environnement :	11
Inscrire l'accueil périscolaire dans la vie sociale locale	12
Le Projet Opérationnel d'Animation	13





L'Accueil Périscolaire de Locmariaquer, permet aux familles qui en ont le besoin de prendre en charge les enfants avant et après l'école. C'est un temps de transition entre le temps scolaire et le temps en famille.

D'où l'importance de créer un lien avec les équipes pédagogiques et le personnel scolaire qui encadrent les enfants durant la journée.

L'Accueil Périscolaire est un lieu de vie, de socialisation et d'épanouissement, où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire. Pour l'enfant, c'est un lieu de détente, de découvertes d'activités physiques et de loisirs où il pourra choisir les animations qui l'intéressent (dessin, lecture, jeux...) Sous la responsabilité d'une équipe de professionnels qualifiés. 2 animatrices, dont la responsable de l'accueil périscolaire recrutée par l'UFCV, et une animatrice employée municipal.

L'équipe met en place un Projet Pédagogique qui comprend des activités quotidiennes proposées

et non imposées.

Ces activités s'inscrivent, dans la mesure du possible, en complémentarité du projet de l'école.

Ce temps de loisirs et de pause pour les enfants, est organisé dans un espace proche de l'école à la salle Ty Er Barrez, ruelle des Ecoles à Locmariaquer.

Quels objectifs pour la structure ?

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant.
- Développer le respect mutuel.
- Faire de l'Accueil Périscolaire un lieu convivial et accueillant.
- Concevoir l'Accueil Périscolaire comme un lieu inclusif.
- Avoir une équipe compétente.
- Inscrire l'Accueil Périscolaire dans une démarche de développement durable et respect de l'environnement.
- Inscrire l'Accueil Périscolaire dans la vie sociale locale.

Organisation fonctionnelle de l'accueil :

Accueil du Matin : De 7H30 à 8H20

Dès leur arrivée, les enfants sont invités à ranger leurs affaires et se répartissent dans les différents espaces de la salle. Leur présence est notée sur le registre de la structure ainsi que dans la tablette de pointage.

L'équipe d'encadrement, les accompagne dans leur choix activités. Lecture, les jeux de société, dessin... Les enfants peuvent également finir leurs devoirs.

Chaque année scolaire est l'occasion de dérouler un thème tout au long de la période. Fil conducteur qui pourra donner lieu à de nouvelles activités et découvertes.

Chaque enfant est libre de s'adonner à telle ou telle activité selon ses propres envies, dans le respect des conditions de vie en collectivité. Il pourra tout aussi bien jouer seul, s'il le souhaite (petites voitures, dinette, poupée, coloriage...).

L'accueil du matin reste un temps assez calme pour permettre à l'enfant de démarrer sa journée tout en douceur. Puis, les enfants sont respectivement reconduits soit dans leur classe pour la Maternelle soit dans la cour de l'école pour l'Elémentaire à partir de 8H20.

Accueil du Soir :

De 16H30 à 18H30

Les enfants arrivent seuls, ou accompagnés par le personnel de l'école pour les Maternelles. Ils rangent correctement leurs affaires et se lavent les mains avant de s'installer pour le goûter. Les plus grands utilisent le jeu du bâtonnet pour tirer au sort leur place aux tables. Ce système permet de casser les clans et d'éviter le phénomène d'isolement.

Les goûters sont composés d'un produit céréalier (pain, brioche, céréale...) d'un produit laitier (lait, fromage, yaourt) et d'un fruit frais ou d'une compote. Les produits locaux et de saison sont privilégiés. Dans la mesure du possible, l'enfant peut choisir ce qu'il souhaite consommer.

Une fois le goûter terminé, les enfants débarrassent leurs tables et se lavent les mains. Les plus jeunes sont accompagnés dans l'apprentissage de ces gestes et encouragés dans leur prise d'autonomie.

Ensuite vient le temps de jeu. Un espace est dédié aux devoirs. L'équipe est vigilante au niveau sonore des jeux, afin que les enfants qui étudient puissent le faire dans de bonnes conditions.

En parallèle, l'équipe propose des ateliers créatifs en lien avec la thématique de la période.

L'équipe a à cœur de rester à l'écoute des enfants en diversifiant les animations : créations manuelles, artistiques, jeux de société, « racontage »...

Dès que le temps le permet, les enfants peuvent jouer sur la cour de l'APS et profiter également d'un espace extérieur avec divers jeux mis à disposition : vélos, trottinettes, ballons, jeux de raquette, poussettes, craies...



Favoriser l'épanouissement de l'enfant :

Objectifs opérationnels :

Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant.
Respecter le rythme de chaque enfant.

Moyens de mise en œuvre :

Réaliser les règles de vie avec les enfants, et informer les enfants de la sanction en cas de non-respect de celle-ci. Les règles de vie sont ensuite affichées pour que les enfants puissent les voir et s'y référer.

Ne pas laisser pleurer un enfant, les animateurs doivent intervenir, et chercher pourquoi il pleure ainsi que le rassurer.

Ne pas stigmatiser, juger ou condamner un enfant avec les phrases du type « c'est encore toi » « toujours les mêmes ».

Mettre en mot les ressentis que l'on a des enfants (ex : j'ai l'impression que c'est difficile pour toi aujourd'hui, tu en penses quoi ? ...). A l'inverse, les féliciter sur un comportement positif (aide au goûter, première fois que l'enfant met son manteau seul, effort particulier sur son comportement...).

L'animateur intervient lors d'un conflit entre enfants et cherche à en connaître l'origine pour régler au mieux le conflit (poser des questions aux 2 enfants, ainsi qu'aux camarades éventuellement présents).

L'équipe pédagogique doit éviter au maximum de crier ; différents codes sont mis en place pour avoir le silence. Lorsqu'un enfant enfreint une règle l'animateur doit se déplacer et se mettre à sa hauteur pour lui expliquer.

Mode d'évaluation :

Les règles de vie ont-elles été définies avec les enfants ?

Les règles de vie sont-elles affichées ?

Les conflits ont-ils été réglés par les animateurs ?

Les parents et/ou enfants ont-ils formulés des remarques sur leur bien-être ou celui des enfants ?

Quel code a été mis en place pour avoir les silences ?





Développer le respect mutuel :

Objectifs opérationnels :

Intégrer chaque enfant au sein d'un collectif.

Favoriser la coopération et le partage entre les participants de la structure.

Chaque enfant est connu et reconnu par les autres.

Favoriser l'apprentissage de l'autonomie de chaque enfant.

Moyens de mise en œuvre :

Introduire systématiquement tout nouvel animateur auprès de tous les enfants et adultes.

Prendre le temps de lui expliquer, montrer, le fonctionnement de la structure.

L'accompagner dans ces premiers temps à l'Accueil Périscolaire.

Les règles de vie qui sont affichées sont les mêmes pour tous (enfants et adultes) les animateurs doivent montrer l'exemple (rangement, langage, niveau sonore...).

Favoriser l'égalité fille/garçon notamment en étant attentif : Aux supports des activités proposées : littérature de jeunesse, jeux et jouets sexués... A l'occupation des espaces de jeux : une attention portée à ce que les garçons ne soient pas systématiquement en position centrale et les filles à la périphérie ou les filles à l'intérieur et les garçons dehors. A la mixité des activités : en proposant et en incitant les filles et les garçons à participer à des activités supposées sexuées comme le foot, les jeux de glisse, la danse, la cuisine, les voitures...

Mettre en place des rangements accessibles et identifiés, afin que les enfants ne soient pas tributaires des adultes pour avoir le matériel souhaité.

Responsabiliser les enfants sur l'utilisation des matériels.

Mode d'évaluation :

Les enfants « nouveaux arrivants » sont-ils bien accueillis ?

Le fonctionnement et les usages de l'Accueil Périscolaire ont-ils été expliqués à l'enfant et à ses parents ?

Comment a été encouragée l'égalité Fille /Garçon dans les activités de l'accueil Périscolaire ?

Est-ce que les enfants se sentent reconnus au sein de l'Accueil Périscolaire ?

Qu'a-t-on concrètement mis en place pour cela ?

Quels outils d'aide à l'autonomie ont été mis en place ?



Faire de l'accueil Péri-scolaire un espace convivial et accueillant pour les enfants et les parents.

Objectifs opérationnels :

Etablir une relation de confiance avec les familles.

Accueillir systématiquement et de manière individualisée chaque parent et chaque enfant.

Impliquer les parents dans la vie de l'accueil périscolaire.

Moyens de mise en œuvre :

La personne qui est d'accueil pointe les enfants, renseigne les parents sur le déroulement de la journée de l'enfant et transmet les messages de l'école.

A chaque nouvelle inscription, les familles sont invitées à rencontrer la directrice de l'Accueil Péri-scolaire. Durant cette visite, les modalités de fonctionnement sont abordées et le règlement intérieur est remis. Le dossier d'inscription est si possible complété sur place. En cas contraire, il est demandé aux familles de retourner le dit dossier avant la venue de l'enfant.

Dans tous les cas, l'équipe accompagne la famille dans ces premiers pas.

L'Accueil Péri-scolaire travail en partenariat avec l'Amical des Parents d'Elèves.

Mode d'évaluation :

Y'a-t- il toujours une personne à l'accueil ?

L'accueil des familles et enfants est-il suffisant ?

Le partenariat avec l'APEL fonctionne-t-il ? Comment ?





Concevoir l'accueil Périscolaire comme un lieu inclusif :

Objectifs opérationnels :

Accueillir tous les enfants.

Permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap.

Moyens de mise en œuvre :

Communiquer auprès des familles sur la possibilité de l'accueil des enfants en situation de handicap.

Prendre connaissance des informations fournies par les familles, sur leurs besoins spécifiques, afin de réunir les conditions optimales d'accueil (livret d'intégration de l'UFCV).

Proposer des entretiens réguliers avec les familles.

Former les animateurs à l'accueil des enfants en situation de handicap.

Penser et proposer des activités pour tous les enfants dans un souci d'intégration.

Mode d'évaluation :

Quelle communication a été mise en place pour informer les familles de la démarche inclusive de l'accueil de loisirs ?

Combien d'enfants en situation de handicaps sont accueillis ?

Quels moyens sont mis en place pour intégrer les enfants porteurs de handicap aux activités de l'accueil périscolaire ?



Avoir une équipe d'animation compétente :

Objectifs opérationnels :

Instaurer une cohésion au sein de l'équipe d'animation.

Faciliter la communication au sein de l'équipe.

Poursuivre la formation des animateurs.

Moyens de mise en œuvre :

Travailler et écrire le projet pédagogique avec l'ensemble des animateurs permanents.

Remettre le projet pédagogique aux animateurs et organiser un temps de réflexion sur son contenu, l'expliquer, en débattre et le modifier si besoin.

Utiliser le projet pédagogique lors des réunions de préparation et de bilan.

Pratiquer l'entraide et la solidarité entre animateurs. L'équipe d'animation inscrit dans le cahier de suivi les informations données par les parents et l'école.

Les réunions de régulation peuvent être mises en place à la demande des animateurs ou de la direction pour régler les conflits, et les problèmes divers.

Les animateurs ont la possibilité de participer aux formations internes et aux formations dispensées par l'UFCV.

Mode d'évaluation :

Le projet pédagogique a-t-il été rédigé avec l'ensemble des permanents ?

A-t-il fait l'objet d'un temps de travail et de réflexion en équipe ?

Les animateurs sont-ils capables d'en expliquer le contenu ?

Des temps d'échanges et de transmissions ont-ils été mis en place ?

Y'a-t-il eu des formations internes ? Si oui combien d'animateurs y ont participé ?

Y'a-t-il eu des conflits, si oui ont-ils été surmontés ? Comment ?

L'équipe utilise-t-elle le cahier d'accueil ?

Des réunions de régulations ont-elles été proposées ? Combien ? Quand ?



L'accueil périscolaire dans une démarche de développement durable, de respect de l'environnement :

Objectifs opérationnels :

Modifier les habitudes de consommation des enfants et des adultes qui fréquentent l'Accueil Périscolaire.

Sensibiliser les enfants à leur environnement naturel et patrimonial.

Inciter les enfants et adultes à réduire les déchets et utiliser des matériaux recyclables.

Promouvoir les produits locaux.

Responsabiliser les enfants sur leur consommation d'eau.

Moyens de mise en œuvre :

L'eau :

Être vigilant lors des lavages de mains.

Recycler les restes de carafes des goûters dans les plantations.

Les déchets :

Utiliser au maximum des matériaux naturels ou de récupération comme base pour les activités.

Eviter l'achat de jeux et produits à base de plastique.

Acheter les goûters dans des commerces de proximité et chez les agriculteurs locaux.

Choisir des produits de saisons. Inclure le maximum de produits bio dans la composition des goûters.

Choisir des goûters avec le moins d'emballage possible.

Mettre des poubelles de tri.

Mode d'évaluation :

Utilise-t-on en priorité du papier brouillon ? D'où vient-il ?

Les enfants sont-ils plus vigilants à l'utilisation du papier ?

Les enfants et les adultes ont-ils modifié leur consommation d'eau ?

D'où viennent les goûters ?



Inscrire l'accueil périscolaire dans la vie sociale locale

Objectifs opérationnels :

Améliorer la cohérence éducative entre les différents acteurs du territoire.

Permettre la découverte des activités locales (association, activité économique...) aux enfants. Communiquer autour de ces actions.

Moyens de mise en œuvre :

Mettre en place des projets d'animation en lien avec les associations locales.

Proposer des animations en liens avec l'actualité sociale et culturelle de la commune (festival du jeu, Octobre Rose, décoration d'Halloween, nuit de la lecture...)

Chaque animation est proposée sur la base d'un projet avec participation libre des enfants.

Renforcer la communication autour de ces actions (articles de presse).

Créer des ponts entre l'école et l'accueil périscolaire.

Mode dévaluation :

Quels projets ont été développés en partenariat avec les acteurs locaux ? Combien ? Quelle incidence ?

La communication dans la presse locale a-t-elle été renforcée ? Sur quelle temporalité ?

Quels ponts ont été créés entre l'école et la structure ? Comment ? Quelle incidence ?





Le Projet Opérationnel d'Animation

« Graine d'artistes » Projet 2024-2025 poursuite du projet initié l'année passée

Objectifs opérationnels :

Inciter à la créativité, individuelle et collective

S'essayer aux arts plastiques

Partager des compétences artistiques avec et entre les enfants

Organiser un temps fort pour conclure cette année scolaire

Moyens de mises en œuvre :

Mettre en place des projets participatifs pour tous les enfants.

Chaque projet est défini par une temporalité propre.

Il permet aux enfants de découvrir et de tester des techniques de dessins, modelages, de création.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'année scolaire, les enfants sont invités à proposer et conduire les projets.

Un projet d'exposition dans un lieu publique, accessible à tous pour quelques jours serait le point culminant de notre projet graphique.

Mode d'évaluation :

Quels projets ont été développés ? Comment ?

Les enfants se sont-ils initiés à de nouvelles pratiques graphiques ? lesquelles ?

Les enfants ont-ils proposés des projets ? Sous quelle forme ? Comment l'équipe d'animation a-t-elle accompagnée ces projets ?

L'exposition a-t-elle été organisée ? Comment ? Pour quel accueil ?

Quelle suite pour le projet ?

**Ensemble, grandissons
à chaque étape de la vie !**

UFCV

UFCV

animation territoriale



Immeuble le Quadri
47, Avenue des Pays Bas
35200 RENNES
02 234 235 00